

PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union-Discipline-Travail

VŒUX DE SON EXCELLENCE MONSIEUR ALASSANE OUATTARA, PRÉSIDENT DE LA
RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE,

AUX MEMBRES DU CORPS DIPLOMATIQUE ACCRÉDITÉS EN CÔTE D'IVOIRE

LUNDI, 8 JANVIER 2024

Monsieur le Vice-Président de la République ;

Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions de la République ;

Madame et Messieurs les Ministres d'État ;

Mesdames et Messieurs les Ministres ;

Monsieur le Nonce Apostolique, Doyen du Corps Diplomatique ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs, Chefs de Mission Diplomatique, accrédités en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Organisations Internationales accrédités en Côte d'Ivoire ;

Mesdames et Messieurs les Consuls Généraux et Consuls Honoraires ;

Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs de Côte d'Ivoire au Département central ;

Honorables Invités ;

Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand plaisir que je vous reçois, au Palais de la Présidence de la République, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges de vœux du Nouvel An.

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,

Je tiens à vous adresser mes remerciements, pour les aimables propos et pour les vœux que vous venez de formuler à mon égard, à l'endroit de ma famille et de mon pays, au nom de l'ensemble du Corps Diplomatique.

Ces propos traduisent la qualité des relations d'amitié, de fraternité et de coopération qui existent entre la Côte d'Ivoire et les États et les Organisations que vous représentez.

En retour, je forme pour vous-mêmes, Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique, ainsi que pour vos familles respectives, mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour l'année 2024.

Je formule des vœux de paix et de prospérité pour vos pays et pour vos Chefs d'État respectifs, de même que pour les Dirigeants des Organisations que vous représentez.

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique,

Je voudrais vous adresser mes remerciements pour la qualité du travail accompli par chacun de vous, tout au long de l'année écoulée.

En effet, vous êtes les principaux artisans de l'excellence des relations d'amitié et de coopération qui existent entre la Côte d'Ivoire et vos pays et Organisations respectifs.

Au cours de l'année 2023, plusieurs Ambassadeurs et Représentants d'Organisations Internationales ont pris fonction dans notre pays. Je voudrais leur renouveler, à tous, mes chaleureuses félicitations et tous mes vœux de succès.

Je réitère la disponibilité du Gouvernement ivoirien à les accompagner dans l'accomplissement des missions qui leur ont été confiées.

Je pense particulièrement au Nonce Apostolique, Monseigneur Mauricio Rueda BELTZ, Doyen du Corps Diplomatique, dont j'ai reçu les Lettres de créance le 13 décembre dernier, ici même, au Palais de la Présidence de la République.

Monseigneur Mauricio BELTZ, je voudrais vous renouveler, au nom du peuple et du Gouvernement ivoiriens, ainsi qu'en mon nom propre, la bienvenue en terre ivoirienne. Vous êtes chez vous et le peuple ivoirien est très heureux de vous accueillir et de vous accompagner tout au long de votre séjour.

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, en ce début d'année, évoquer quelques grands progrès réalisés en 2023 par la Côte d'Ivoire dans les domaines clés de la vie de la Nation, ainsi que les grands défis qui relèvent principalement de l'environnement international.

Sur le plan politique, la Côte d'Ivoire a récemment organisé, dans un climat apaisé, les élections locales et sénatoriales, qui ont connu la participation de tous les partis significatifs de notre pays.

Outre les Conseils municipaux et régionaux, ces échéances électorales ont permis le renouvellement du Sénat, la Chambre haute de notre Parlement.

L'actualité politique enregistre également la nomination d'un nouveau Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Monsieur Robert MAMBE BEUGRE, le 12 octobre 2023, et la formation, le 17 octobre 2023, d'un nouveau Gouvernement qui a pour mission de poursuivre et de consolider les progrès enregistrés par la Côte d'Ivoire dans de nombreux domaines au cours de la décennie écoulée, notamment en matière de paix, de sécurité et de croissance économique.

En ce qui concerne le volet sécuritaire, le renforcement des capacités opérationnelles des Forces de Défense et de Sécurité aux frontières Nord du pays ainsi que la mise en place de projets de développement en faveur des jeunes de cette région, ont contribué à réduire, de façon significative, les risques d'attaques terroristes. La création de pôles de développement économique à venir, dans ces zones, devrait permettre de consolider ces acquis.

Parallèlement, le Gouvernement poursuit, avec détermination, la lutte contre le terrorisme, la piraterie maritime, le trafic de drogue et l'orpaillage illégal.

À cet égard, la lutte contre l'orpaillage illégal a enregistré des résultats satisfaisants, sur la période allant de janvier à novembre 2023. En effet, au cours de ces onze (11) mois d'activités, 80% des sites d'orpaillage illégal répertoriés ont été déguerpis par le Groupement Spécial de Lutte contre l'Orpaillage Illégal.

Dans ce cadre, j'encourage, vos Gouvernements respectifs à continuer d'apporter leur soutien à l'Académie Internationale de Lutte contre le Terrorisme de Jacqueville, qui a une vocation sous-régionale, et qui est appelée à devenir, un pôle d'expertise et de compétence régionale dans ce domaine.

Sur le plan économique, la Côte d'Ivoire a enregistré un taux de croissance de 6,5% en 2022, avec une projection de 7% par an sur la période 2023-2025. En outre, le Gouvernement a entrepris la transformation structurelle de l'économie ivoirienne avec un rôle accru dévolu au secteur privé et l'accélération du rythme de transformation locale des produits agricoles tels que le cacao et l'anacarde.

Les divers projets d'investissement sont répertoriés dans le Plan National de Développement (PND) 2021-2025. Je voudrais donc réitérer notre appel aux investisseurs de vos pays à saisir les opportunités qu'offre ce Plan.

Sur le plan social, le Gouvernement poursuit l'exécution de la deuxième phase de son Programme Social (PSGouv 2). Cette initiative vient consolider la politique de redistribution des fruits de la croissance économique, à travers, notamment, l'accès à l'éducation et aux soins de santé primaire.

La construction de logements sociaux, l'électrification rurale et l'adduction en eau potable, en plus de la création d'activités génératrices de revenus en faveur des

couches sociales les plus vulnérables, notamment les jeunes et les femmes, s'inscrivent dans cette optique.

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs,

Les changements climatiques figurent aujourd'hui parmi les grands dangers qui menacent l'avenir de l'humanité tout entière.

La Côte d'Ivoire, à l'instar de la majorité des pays du monde, en appelle donc à plus d'engagement en faveur de la lutte contre ces phénomènes climatiques, de la préservation de l'environnement et du développement d'une agriculture durable en vue d'assurer la sécurité alimentaire, notamment en Afrique.

Notre pays a pris un engagement fort en la matière, qui est de réduire ses émissions de Gaz à effet de Serre, à hauteur de 30,41% d'ici 2030, en mettant l'accent sur le reboisement, les énergies renouvelables dans la production d'électricité et la promotion des pratiques agricoles intelligentes.

Cette ambition a été réaffirmée par notre pays lors de récente COP 28 tenue à Dubaï, aux Emirats Arabes Unis.

Pour la réalisation de ces objectifs, l'appui technique et financier de la part des partenaires bilatéraux et multilatéraux de la Côte d'Ivoire est vivement souhaité. C'est le lieu pour nous de saluer les pays amis et les Organisations Internationales qui nous accompagnent déjà sur ce plan.

Par ailleurs, je voudrais réitérer mon appel à l'endroit des Etats et des Organisations Internationales à privilégier davantage l'esprit de dialogue et de solidarité, pour faire face aux crises, aux enjeux et aux défis multiformes qui nous interpellent tous.

Mon pays, la Côte d'Ivoire, demeure attaché à ses valeurs de paix et de tolérance en privilégiant la résolution pacifique des conflits par la négociation et le dialogue.

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs,

Cette nouvelle année annonce de bonnes perspectives pour notre pays. Je pourrais citer, entre autres, la livraison des grandes infrastructures routières, sanitaires et éducatives fortement attendues par nos populations.

En outre, du 13 janvier au 11 février 2024, la Côte d'Ivoire aura l'honneur d'abriter la 34^e édition de la prestigieuse Coupe d'Afrique des Nations de Football (CAN), la deuxième de son histoire après celle de 1984.

Cet évènement de grande envergure, sera une occasion de retrouvailles, de réjouissances et de célébration des talents.

Monsieur le Doyen du Corps Diplomatique,
Mesdames et Messieurs,

Pour terminer, je voudrais vous réitérer mes vœux de plein succès dans l'accomplissement de vos missions en Côte d'Ivoire et vous souhaiter, à nouveau, une bonne, heureuse et fructueuse année 2024.

Je vous remercie.